

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ POPULAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Le 30 octobre 2024
Procès-verbal de la réunion

Présences (28) : Fabienne Pion, Anne-Sophie Trottier, Gabrielle Verret, Marie-Ève Duchesne, Denis Bélanger, Valentin Pages, Stéphanie Michaud, Andrée-Anne Marcoux, Lynn Morin, Hélène Foley, Monique Foley, Émilie Lessard-Mercier, Delphine Gingras, Laurent Lévesque, Marie-Anne Gagné, Yvon Boisclair, Marika Rodrigue, Valérie Dubeau, Line Gosselin, Marie Boulanger, Henri Bélanger, Louise Chouinard, Agnès Gryl, François Couillard, Suzie-Maude Trépanier, Fabien Abitbol, Jean Picher, Gabriela Santos.

1) Mot de bienvenue de la présidence

Stéphanie Michaud, présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à toutes et tous et ouvre l'assemblée générale annuelle.

Étape 1 du vote pour la Coopérative de solidarité

Une mise en contexte de la situation en lien avec le patro Saint-Vincent-de-Paul et la procédure du vote pour le nom de la coopérative de solidarité est expliquée par Marie-Ève.

2) Animation et secrétariat

Delphine, appuyée par Denis, propose de nommer Anne-Sophie Trottier pour l'animation et Fabienne Pion pour le secrétariat. La proposition est adoptée à l'unanimité. Un rappel des règles de fonctionnement est fait par Anne-Sophie.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté par Anne-Sophie. Suzie-Maude Trépanier, appuyée par Fabien Abitbol, propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est adoptée à l'unanimité.

4) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 octobre 2023

Anne-Sophie présente le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 octobre 2023.

Laurent Lévesque, appuyé par Monique Foley, propose d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 octobre 2023. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5) Présentation, discussion et adoption du rapport d'activités 2023-2024

Une vidéo présentant les moments marquants de l'année est présentée. Gabrielle présente le rapport d'activité par la suite.

Fabien commente l'importance que Marc Boutin avait au Compop.

Marie-Ève fait la lecture du mot qui fut offert aux militant.e.s du Compop lors du 5 à 7 de reconnaissance.

Une question est posée par rapport à la rue des Zouave qui est répondu par Denis Bélanger. Une autre question est posée au sujet de la loi 31 sur la clause G du loyer qui est répondu par la permanence.

Marika Rodrigue, appuyée par Monique Foley, propose l'adoption du rapport d'activités 2023-2024. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Étape 2 du vote pour la coopérative

Marie-Ève explique cette étape et le premier vote qui aura lieu. Les trois noms qui ont récolté le plus de vote sont les suivants : Patrotôt (9), De la Falaise (7), Îlot de la Résistance (6), La Victorieuse (6)

6) Présentation, discussion et adoption des propositions du plan d'action 2024-2025

Delphine Gingras, Émilie Lessard-Mercier et Laurent Lévesque, membres du CA, font la lecture d'un bloc à tour de rôle.

Logement et luttes sociales

Une proposition d'ajout d'un point est faite par la permanence :

1.7 : « Que le comité populaire s'oppose au projet Trudel à l'îlot Dorchester dans sa forme actuelle étant donné les enjeux qui ont un impact sur notre quartier (manque de logement social, circulation de transit accrue et détérioration de la qualité de vie). Qu'il mène les pressions nécessaires avec l'Engrenage Saint-Roch et d'autres allié.e.s selon la conjoncture. »

À la suite de la proposition, il est demandé par Monique de développer sur les enjeux qui vont toucher le quartier. La permanence explique les enjeux en lien avec la circulation de transit, la hauteur du projet, le manque de logement social, le bruit et le tourisme.

Deux amendements sont proposés :

Amendement 1 : ajouter « tant qu'il continuera à avoir un impact négatif sur le quartier ».

Proposé par Delphine, appuyé par Denis

Amendement 2 : ajouter « tant qu'il ira à l'encontre des valeurs du Compop »

Proposé par Valentin, appuyé par Laurent

Une demande de vote est faite pour choisir entre les deux amendements

L'amendement 1 est adopté à majorité.

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE AMENDÉE

« Que le Comité populaire donne son appui à l'Engrenage St-Roch et à d'autres alliés au besoin dans la lutte contre le projet de Trudel à l'Îlot Dorchester, tant qu'il continuera d'avoir un impact négatif sur notre quartier : par exemple, manque de logement social, circulation de transit accrue et détérioration de la qualité de vie. »

Monique, appuyée par Suzie-Maude, propose l'adoption de la proposition principale amendée.

La proposition est adoptée à la majorité.

Denis, appuyé par Delphine, propose l'adoption du bloc « Logement et luttes sociales » du plan d'action. La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présentation du comité lutte sociale est faite par Gabrielle.

Aménagement urbain

Deux amendements sont proposés :

Amendement 1 : modifier « sur la rue Saint-Jean » par « notamment sur la rue Saint-Jean » au point 2.1

La proposition est rejetée

Amendement 2 : Ajouter d'ajouter « Pour une rue Saint-Jean à échelle humaine » au point 2.1

Proposée par Delphine, appuyée par Hélène, propose.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Valérie, appuyée par Valentin, propose l'adoption du bloc « aménagement urbain » du plan d'action. La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présentation du comité aménagement est faite par Fabienne

Autres droits sociaux

Delphine, appuyée par Émilie, propose l'adoption du bloc « autres droits sociaux ». La proposition est adoptée à l'unanimité.

Soutien aux initiatives communautaires

Une question sur le terme de « personne intéressée » est posée par Valérie et est répondu

par la permanence.

Marika, appuyée par Lynn, propose l'adoption du bloc « Soutien aux initiatives communautaires ». La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vie associative

Une précision est faite par Delphine sur les raisons expliquant le retrait de l'UPOP.

Valérie, appuyée par Fabien, propose l'adoption du bloc « autres droits sociaux ». La proposition est adoptée à l'unanimité.

Une présentation du Vestiaire est faite par Lynne

Une présentation de l'infobourg est faite par Marie-Ève

Une présentation du Jardin du Faubourg est faite par Gabrielle

Une présentation du Festival politico-culturel est faite par Anne-Sophie

Permanence :

Le point 6.1 est inclus dans le point 6 à l'amiable.

Valérie, appuyée par Stéphanie, propose l'adoption du bloc « permanence ». La proposition est adoptée à l'unanimité.

7) Adoption des États financiers 2023-2024

Denis Bélanger présente les États financiers 2023-2024 qui ont été produits par la firme ALTER ÉGAUX (la firme Morin, Desrochers, Beaulieu S.E.N.C ayant changé de nom en cours d'année).

Delphine, appuyée par Denis, propose l'adoption des États financiers 2023-2024 qui ont été produits par la firme ALTER ÉGAUX. La proposition est adoptée à l'unanimité.

8) Prévisions budgétaires 2024-2025

Marie-Ève présente les prévisions budgétaires pour 2024-2025.

Laurent, appuyé par Valentin, propose l'adoption des prévisions budgétaires 2024-2025. La proposition est adoptée à l'unanimité.

9) Nomination des professionnels en exercice effectuant la mission d'examen des états financiers 2024-2025

Il est proposé par le Conseil d'administration, appuyé par Marika d'adopter la firme Alter Égaux S.E.N.C. comme professionnels en exercice effectuant la mission d'examen des états financiers de l'organisme pour 2024-2025

10) Élections au conseil d'administration

Sur proposition de Delphine appuyée par Denis, il est résolu de nommer Anne-Sophie Trottier présidente de l'élection et Marie-Ève comme secrétaire.

Les personnes suivantes sont proposées :

- Delphine propose Laurent Lévesque, qui accepte
- Marika propose Émilie Lessard-Mercier, qui accepte
- Valentin propose Denis Bélanger, qui accepte
- Laurent propose Delphine Gingras, qui accepte
- Denis propose Valérie Dubeau, qui accepte
- Valérie propose Stéphanie Michaud, qui accepte

Les 6 personnes proposées sont élues par acclamation. Le conseil d'administration 2024-2025 sera formé de : Laurent Lévesque, Émilie Lessard-Mercier, Denis Bélanger, Delphine Gingras, Valérie Dubeau, Stéphanie Michaud

Étape 3 du vote pour la coop de solidarité

Les membres de l'assemblée générale sont appelé·e·s à voter pour le nom que portera la Coopérative de solidarité du Patro-Saint-Vincent-de-Paul. Le nom avec le plus de vote sera choisi.

La coopérative de solidarité de nommera donc : Coopérative de solidarité Patrotôt (9)

11) Varia

- Soirée du 12 novembre à 19h
- Action le 22 novembre devant le bureau de Duclos
- Atelier auto-défense féministe le 1^{er}
- Inscrivez-vous dans nos comités !

12) Levée de l'assemblée

- Delphine propose la levée de l'assemblée à 21h32